



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE



PERMANENCE

du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h



**ÉQUIPE MOBILE
SPÉCIALISÉE
PRÉCARITÉ
EXCLUSION
SUD MANCHE**

*"Ne laisser personne sur le bord
du chemin de la vie"*

 02 33 60 73 47
emppa@ch-estran.fr

 02 33 60 73 47
emppa@ch-estran.fr

L'EMPE

Vous connaissez une personne en situation de précarité, d'exclusion ou de vulnérabilité et qui a peut-être besoin de soins.

Vous êtes professionnel, bénévole, élu ou proche de celle-ci et ne savez comment l'aider.

Une équipe composée de professionnels spécialisés (psychiatre coordonnateur, psychologue, infirmiers) est prête à vous accompagner pour trouver une solution.

Un accueil téléphonique et une permanence sont à votre disposition

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

 02 33 60 73 47
emppa@ch-estran.fr

Ses missions

L'équipe **favorise** l'accès aux soins des personnes vulnérables ayant des troubles psychiques et/ou somatiques liés à l'exclusion et/ou aux difficultés sociales.

Elle **participe au repérage** des troubles psychologiques, des dépressions, conduites addictives (alcool, drogues...), signes précurseurs de geste suicidaire et de toutes pathologies psychiatriques.

Elle exerce ces **missions** en répondant à deux objectifs :

✓ **Aller** au devant de ces personnes, quels que soient les lieux où leurs besoins s'expriment, qu'elles soient repérées ou non.

✓ **Assurer** une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les autres acteurs de première ligne en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Ses actions

Elles s'adressent à 2 publics différenciés :

Les personnes en situation de précarité et d'exclusion

■ Des permanences sont assurées par l'équipe dans les lieux sociaux fréquentés par les personnes en difficulté

■ Des entretiens individuels sont menés en tout lieu

■ L'accueil, l'orientation et l'accompagnement sont organisés par notre équipe

Les acteurs de première ligne (travailleurs sociaux, associations, élus, aidants)

- * Formation au repérage
- * Echanges sur les pratiques et savoirs
- * Actions de soutien (information, conseil, supervision)
- * Développement du travail en réseau